

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 11	
Votants : 12	
Pouvoirs : 1	
Pour 12	
Contre /	
Abstention /	
Date de convocation : 30/05/2023	
Date d'affichage : 12/06/2023	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,
Le six juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN),
Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/06/031 : Demande de subvention pour l'installation d'un ensemble de colombarium-Peisey - FDEC 2023.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la Commune de Peisey-Nancroix souhaite entreprendre des travaux afin d'installer deux nouveaux ensembles de colombarium au sein du cimetière.

Ces travaux peuvent faire l'objet du versement d'une subvention de la part du Département de la Savoie, dans le cadre du FDEC (Fond Départemental d'Equipement des Communes).

Dépense	Montant HT
Offre Artcase pour 2 ensembles de 13 cases	18 083,00 €
Montant total des travaux	18 083,00 €

Le montant total des travaux envisagés en 2023 est estimé à **18 083,00 €**

Le plan de financement de ces travaux est le suivant :

Département de la Savoie : Fond Départemental d'Equipement des Communes (15%) : 2 712,45 €

Autofinancement par le budget de la commune : 15 370,55 €

Monsieur le Maire sollicite donc le Conseil Municipal pour l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services du département de la Savoie pour une opération représentant un montant total de **18 083, 00 € HT** et une aide de **2 712,45 €**.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire,
- SOLLICITE l'aide du conseil départemental pour la réalisation de ces travaux au titre du FDEC 2023.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès des services du département de la Savoie aux fins d'obtenir la subvention la plus élevée possible au titre du FDEC 2023 ;
- **DEMANDE** de pouvoir anticiper les démarches et travaux avant la décision d'obtention de la subvention des organismes visés, sans pour autant en perdre le bénéfice ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier de demande de subvention.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les pièces s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume Villibord

